

Recommandations de bonnes pratiques agricoles pour les traitements post-récolte de pommes de terre

Introduction

Annuellement, environ 3 millions de tonnes de pommes de terre sont produites en Belgique.

Toutes les variétés précoces et une partie des variétés tardives (Bintje,...) sont transformées directement après la récolte (et ne sont donc pas traitées).

Environ 70% des pommes de terre de conservation sont stockées après la récolte et traitées avec un anti-germinatif.

Seule une part mineure des pommes de terre de conservation est traitée avec des fongicides après la récolte (principalement destinées au marché en frais). La majeure partie des plants de pommes de terre est traitée avec des fongicides.

Afin de limiter les risques liés au rejet de ces pesticides dans l'environnement (eaux de surface, sol, eaux souterraines) suite au traitement et à l'entretien du matériel utilisé lors de l'application, les recommandations suivantes sont proposées par le Comité d'agrération.

Ces mesures permettent de répondre aux conditions fixées lors de l'agrération des produits de post-récolte de pommes de terre. Elles concernent :

- L'application correcte de la dose agréée,
- L'interdiction du rejet d'effluents liquides vers les égouts et les eaux de surface. Les effluents liquides comprennent l'eau de nettoyage des appareils de poudrage, de pulvérisation ou de thermonébulisation, et de la bande transporteuse. Le nettoyage du hangar et du matériel de stockage est également une source d'effluents liquides.
- L'application des bonnes pratiques pour traiter les effluents liquides et la terre retirée du local de stockage après la livraison de la récolte au moyen de biofiltres ou par épandage sur une jachère.

Avant le traitement

1. Afin de limiter la contamination par les pesticides, la terre excédentaire doit être enlevée mécaniquement au niveau de la trémie de réception.
2. L'application doit être réalisée à la fin de la ligne de mise en stockage. De cette manière, seul le dernier appareil dans la ligne est contaminé.
3. Il est nécessaire d'équiper l'appareil d'un capot de protection. Cela évite la contamination du local par dérive, réduit le niveau en résidus dans les eaux de nettoyage et en outre constitue une protection pour l'opérateur.
4. Il est nécessaire de calibrer l'appareil (débit des buses ou débit de poudre) afin d'appliquer la dose requise. Lors de l'utilisation de formulations liquides il est primordial que la bouillie de pulvérisation (dose + dilution) soit appliquée à la pression adéquate.
5. Afin d'obtenir une distribution uniforme du produit il est nécessaire que la vitesse de la bande transporteuse soit correctement réglée.
6. Le calcul de la quantité correcte de produit nécessaire en fonction de la quantité de pommes de terre à traiter permet de limiter les surplus au strict minimum.

A la fin du traitement

7. Le nettoyage de la poudreuse et de la bande transporteuse doit être réalisé de préférence à sec.
8. Dans le cas d'un nettoyage à l'eau de l'appareil de pulvérisation, de la poudreuse ou de la bande transporteuse, celui-ci doit avoir lieu sur un sol en dur de manière à récupérer les effluents liquides. Les effluents sont épandus sur une jachère ou traités avec un biofiltre ou un système équivalent.
9. Afin d'éviter les surplus de bouillie, il faut calculer au plus juste les quantités nécessaires, et même prévoir que les dernières tonnes de pommes de terre ne soient traitées qu'avec les eaux de rinçage des équipements. Ces quelques tonnes peuvent être déposées à l'endroit de l'entrepôt le plus accessible, là où le stockage sera le moins long.
Afin de limiter le risque de pollution des eaux de surface, par drainage ou par ruissellement, l'épandage des effluents liquides sur une jachère doit être réalisé selon les conditions suivantes.
 - Pas sur un sol saturé ou gelé,
 - Pas sur des terrains en pente,
 - Une zone tampon par rapport aux eaux de surface doit être respectée lors de l'épandage des effluents liquides,
 - Une quantité maximale d'effluents liquides peut être appliquée.

Après un traitement de post-récolte avec des formulations à base de thiabendazole	1000 L d'effluents liquides/ ha / tous les 3 ans sur la même parcelle Zone tampon de 20 m
Après un traitement de post-récolte avec des formulations à base de chlorpropham	1000 L d'effluents liquides / ha / par année sur la même parcelle Zone tampon de 20 m

10. La terre chargée en pesticide (nettoyage de la bande transporteuse ou du local de stockage) ne peut être stockée sur une surface où il existe un risque de ruissellement vers les égouts ou les eaux de surface.

11. La terre chargée en pesticide peut être épandue sur une jachère. Afin de limiter le risque de pollution de l'environnement l'épandage des terres contaminées sur une jachère doit être réalisé selon les conditions suivantes.

- Pas sur un sol saturé ou gelé,
- Pas sur des terrains en pente,
- Appliquer une quantité maximale de terre chargée en pesticide,
- Respecter une zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Après un traitement de post-récolte avec des formulations à base de thiabendazole	200 kg de terre chargée en pesticide/ ha / tous les 3 ans sur la même parcelle Zone tampon de 20 m
Après un traitement de post-récolte avec des formulations à base de chlorpropham	2000 kg de terre chargée en pesticide / ha / année sur la même parcelle Zone tampon de 20 m

Le chlorpropham étant susceptible de provoquer de la phytotoxicité sur les cultures suivantes, il est recommandé de ne pas ramener la terre sur des parcelles qui seront plantées avec des cultures sensibles.

Très sensibles: céréales (et plus particulièrement l'avoine), ray-grass, lin

Sensibles: pomme de terre, maïs

Moyennement sensibles: haricot, pois, scorsonère, épinard, oignon

Peu sensibles: trèfle, choux, navet, laitue, betterave, carotte, witloof

Mesures à plus long terme – Mesures alternatives

12. L'application par thermonébulisation permet d'appliquer la dose appropriée de manière fractionnée et cela en fonction de la période de conservation restante. Cette technique permet d'éviter la production d'effluents lors de l'application. Par contre, le nettoyage des locaux et du matériel de stockage est beaucoup plus malaisé. L'application de cette technique nécessite des modifications importantes de l'infrastructure (construction + ventilation du hangar de stockage).
13. La conservation des pommes de terre en frigo permet de limiter l'utilisation de pesticides de post-récolte.
14. Les produits de post-récolte à base d'huile de menthe ou les produits à base d'hydrazide maléique (application au champ) constituent une alternative aux traitements anti-germinatifs à base de chlorpropham.